

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 141 (1996)
Heft: 9

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ce aérien des trains de matériel ainsi que des avions de transport ?

La transversale qui concerne le CA camp 1 et le CA mont 3 comprend les fuseaux et les axes reliant la France et l'Italie, situés entre l'Ajoie et Genève au Nord-Ouest, le Grand Saint-Bernard et le Simplon. Le secteur d'intérêt du CA camp 1 comprend dès lors l'ensemble du canton du Valais.

Dans l'exercice « SICURO », lorsque Berne repère le problème de cette transversale, il n'a subordonné au CA camp 1 que les régiments territoriaux de Berne et des cantons romands à l'exception de Fribourg. A ce moment, l'Etat-major général pourrait le renfor-

cer avec la Division de montagne 10, la Brigade territoriale 10 et la Brigade de forteresse 10, afin d'assurer une unité de commandement sur l'ensemble de la transversale. Une telle décision entraînerait une modification des secteurs du CA camp 1 et du CA mont 3.

Dans une telle hypothèse, le commandant du premier corps envisage de subordonner la Brigade territoriale 10 à la Division de montagne 10 qui tient l'axe du Grand-Saint-Bernard depuis le sud de Martigny et est prête à intervenir sur le Simplon. Il garde en main la Brigade forteresse 10, lui donne la mission de tenir le terrain-clé Saint-Maurice-Martigny, en la renfor-

çant avec un bataillon de chars enlevé à une division de campagne qui couvre la frontière Ouest. La Brigade blindée 1, dans le secteur Yverdon-plaine de l'Orbe, se tient prête à intervenir à Genève, au nord de Lausanne, dans la trouée de Vaulruz, dans le Chablais, voire en Valais dans la vallée du Rhône.

Des officiers des Grandes Unités du corps d'armée de montagne 3 qui étaient concernées par « SICURO » participaient à l'exercice, ce qui prouve que, dans le monde militaire, on tire à la même corde et que les limites de secteur ne constituent pas des barrières psychologiques.

H. W.



SWISS ARMY GIFT COLLECTION

Duo d'exception et de perfection

WENGER
of Switzerland



CARAN d'ACHE
GENEVE